

CARTON
VERRE

PILES

TRI

déchets
toxiques

NOUVEAUX
JOURS
NOUVEAUX
HORAIRES

GUIDE du TRI 2010

AUBERVILLIERS

PLASTIQUE

emballages

journaux

ordures

menagères

papiers

compost

agglomérés
recyclage

PEINTURE
collecte

BATTERIES

environnement

GRAVATS

Projet
Vale
Appli!
Région
Nord-Pas-de-Calais
0 800 074 904

recylum

eco-systèmes

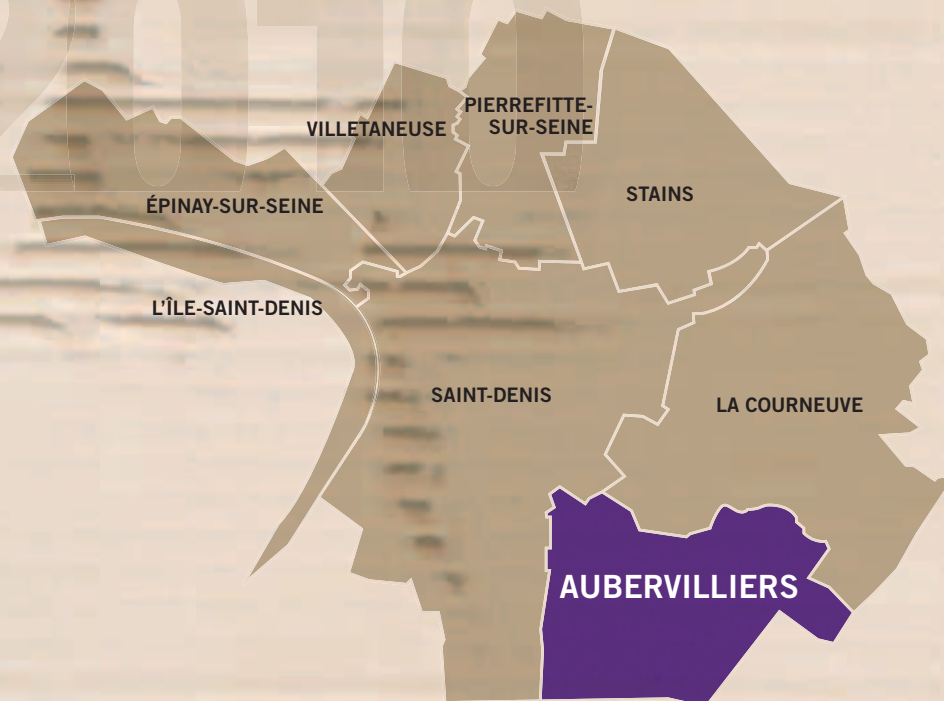
ADRE
Agence de Développement
Régional

ECO
EMBALLAGES

AUBERVILLIERS

Plai
Commune
ne
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

GUIDE DU TRI 2010



Trier les déchets, réduire notre consommation, des gestes simples pour la planète !

Un Français produit en moyenne 450 kg de déchets par an. La surconsommation, l'augmentation des emballages individuels et le packaging des produits en sont les principales causes. Le Grenelle de l'environnement préconise une réduction de la production d'ordures ménagères de 7% par an pendant les cinq prochaines années. Aussi, pour inverser la tendance et préserver notre planète, commençons chez nous. Nous pouvons réduire les quantités de déchets produits en consommant de manière plus responsable. Plaine Commune a lancé la Plate-forme d'échange, de partage et de services (PEPS) qui, avec sa rubrique « Dons d'objets / Recyclerie », permet de donner aux objets une seconde vie. Cette réduction des déchets s'accompagne de votre engagement quotidien : trier à la maison le verre, les emballages et journaux, apporter ses encombrants ou ses déchets polluants à la déchèterie de Pierrefitte-sur-Seine ou d'Aubervilliers. Ces gestes simples alimentent la chaîne de valorisation des déchets, c'est-à-dire leur transformation en matériaux réutilisables, et créent également des emplois. Face aux enjeux écologiques, poursuivons notre mobilisation. Soyons chacune et chacun acteurs du développement durable, ici et maintenant.

Patrick Braouezec,
président de Plaine Commune, député

Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

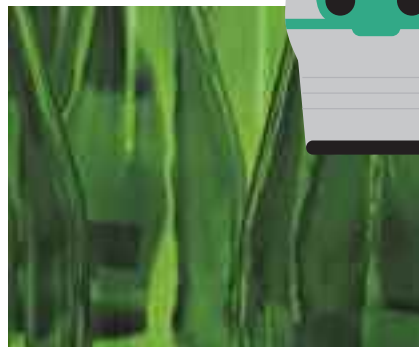
COMMENT TRIER ?



LES ORDURES MÈNAGÈRES

DANS LE BAC À COUVERCLE GRIS

► LES DÉCHETS NON RECYCLABLES



LE VERRE

DANS LES BORNES À VERRE

► LES BOUTEILLES, LES BOCAUX, LES PETITS POTS EN VERRE



LES EMBALLAGES ET JOURNAUX

DANS LE BAC À COUVERCLE BLEU

► LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE :

bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, flacons de produits ménagers, flacons de produits de toilette, cubitainers



► LES PROSPECTUS, JOURNAUX ET MAGAZINES



► LES BOÎTES MÉTALLIQUES : aérosols, boîtes de conserve, canettes de boisson, bidons de sirop, barquettes en aluminium



► LE CARTON : boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires



À JETER EN VRAC, SANS SAC PLASTIQUE



À METTRE
DANS
DES SACS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères ordinaires s'effectue
3 FOIS PAR SEMAINE.



CE QU'ON PEUT METTRE DANS LES BACS

- ▶ les déchets non recyclables
- ▶ les déchets verts (feuilles, tontes, fagots en petite quantité)



LUN-MER-VEN

MAR-JEU-SAM

LUN-MER-SAM

LE VERRE

À JETER
EN VRAC, SANS
SAC PLASTIQUE



Le verre doit être déposé dans les **bornes d'apport volontaire** (cf. plan).

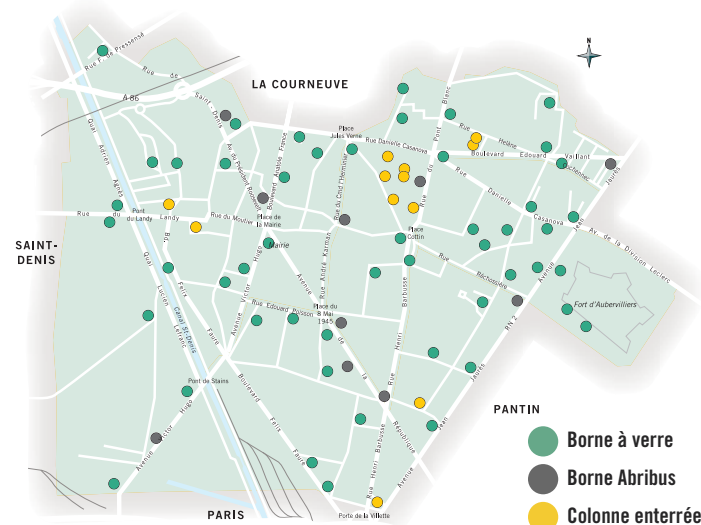
Pour connaître l'adresse de la borne à verre la plus proche de chez vous, appelez le numéro Vert Allo Agglo ! 0 800 074 904.

CE QU'ON PEUT METTRE DANS LES BACS

- ▶ bouteilles
- ▶ bocaux
- ▶ petits pots en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS LES BACS

- vaisselle
- pots de fleurs
- ampoules
- miroirs et vitres



Borne à verre

Borne Abrisus

Colonne enterrée



LES EMBALLAGES ET JOURNAUX

Le ramassage des bacs à couvercle bleu s'effectue 1 FOIS PAR SEMAINE.

Reportez-vous à la [page 14](#) pour connaître les jours de collecte dans votre rue.



CE QU'ON PEUT METTRE DANS LES BACS

- ▶ bouteilles et flacons en plastique
- ▶ bouteilles d'huile
- ▶ boîtes métalliques
- ▶ petits cartons
- ▶ journaux, magazines et prospectus, sans film plastique

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS LES BACS

- pots de produits laitiers
- le polystyrène
- sacs plastique
- boîtes contenant des restes
- papiers gras
- couches-culottes



Régulièrement, des sacs plastiques fermés remplis d'emballages à recycler sont retrouvés dans les bacs de tri sélectif bleus. À l'arrivée au centre de tri, aucun des produits contenus dans le sac ne sera trié.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par secteur le 1^{ER} LUNDI ou le 1^{ER} MARDI DU MOIS .

Reportez-vous à la [page 14](#) pour connaître les jours de collecte dans votre rue.

Vous pouvez les déposer sur le trottoir avant 6h du matin, les jours suivants :

JOUR DE COLLECTE 2010	1 ^{ER} LUNDI DU MOIS	1 ^{ER} MARDI DU MOIS
janvier	lundi 4	mardi 5
février	lundi 1	mardi 2
mars	lundi 1	mardi 2
avril	lundi 5	mardi 6
mai	lundi 3	mardi 4
juin	lundi 7	mardi 1
juillet	lundi 5	mardi 6
août	lundi 2	mardi 3
septembre	lundi 6	mardi 7
octobre	lundi 4	mardi 5
novembre	lundi 1	mardi 2
décembre	lundi 6	mardi 7

LES OBJETS QUI SONT RAMASSÉS

- ▶ tables
- ▶ chaises, etc.
- ▶ grands cartons
- ▶ mobiliers divers

LES OBJETS QUI NE SONT PAS RAMASSÉS

- déchets ménagers ordinaires
- gravats
- déchets verts
- pièces automobiles
- pneus
- produits toxiques
- pots de peinture
- réfrigérateurs
- machines à laver
- petit électroménager



LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

► Deux déchèteries ouvertes 7 jours sur 7

- 102/104, rue d'Amiens à Pierrefitte-sur-Seine
- Rue des Bergeries à Aubervilliers

► Les déchèteries sont ouvertes à tous les habitants et les entreprises de la communauté d'agglomération munis d'une **carte d'accès**. Cette carte est délivrée sur place sur simple présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'un Kbis pour les sociétés.

► La hauteur des véhicules est limitée à 2m10 (portique en place), sauf pour les sociétés, dans le respect des jours et horaires qui leur sont affectés.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Uniquement Pierrefitte

HORAIRES D'OUVERTURE

► Pour les particuliers (GRATUIT)

- Lundi, mercredi et vendredi de 12h à 18h45
- Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 18h45

► Pour les artisans et commerçants (PAYANT)

- Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h à Aubervilliers
- Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h à Pierrefitte

► Jours de fermeture
1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet,
15 août et 25 décembre.



LES DEEE

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

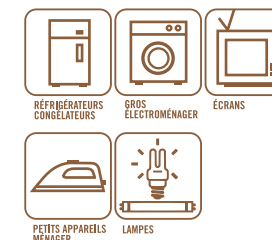
LES 2 SOLUTIONS POUR SE DÉBARRASSER DES DEEE

► **Le 1 pour 1** : Quand j'achète un nouveau produit, mon revendeur a obligation de reprendre mon vieux produit usagé (c'est à cela que sert l'éco-participation, que je paie à l'achat d'un produit neuf).

► Je le rapporte à la déchèterie



LES 5 CATÉGORIES DE DEEE



► **Le gros électroménager froid** : réfrigérateurs, congélateurs

► **Le gros électroménager hors froid** : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge

► **Les écrans**

► **Les petits appareils ménagers** : rasoir électrique, téléphone portable, sèche-cheveux, unité informatique, hifi, vidéo, appareils photos

► **Les lampes à décharge** : tubes fluos, ampoules sodium, ampoules basse consommation

LES ENGAGEMENTS DE PLAINE COMMUNE

► Plaine Commune s'engage à organiser une **COLLECTE**, sous forme d'un ramassage à domicile ou de la mise à disposition d'un lieu de dépôt, pour tous les types de déchets (ordures ménagères, verre, emballages...).

► La communauté d'agglomération s'engage à faire respecter par le(s) prestataire(s) de collecte l'ensemble du **CAHIER DES CHARGES**, qui est consultable au siège de Plaine Commune.

► En cas de non-respect du cahier des charges, Plaine Commune s'engage à mettre les **MOYENS NÉCESSAIRES** pour remédier au problème dans les meilleurs délais.

► Plaine Commune s'engage à assurer gratuitement la **MAINTENANCE DE VOS BACS**, s'ils ont été cassés, brûlés ou volés. Il vous suffit de nous contacter au numéro Allo Agglo !



▲ IMPORTANT

Allo Agglo ! est un numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un mobile (0,15 euro/min)

Allo Agglo ! répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Le reste du temps, vous pouvez laisser vos coordonnées sur le répondeur et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

LES RÈGLES À RESPECTER

Plaine Commune, qui exerce sur son territoire les compétences relatives à la collecte, a décidé d'élaborer un règlement communautaire de la collecte des déchets ménagers. À la fois source d'information et outil réglementaire, il est disponible au siège de Plaine Commune ou sur www.plainecommune.fr

■ Les **horaires** et fréquences de collecte sont fixés annuellement pour chacune des villes par Plaine Commune. Ils peuvent être modifiés en cours d'année.

■ Aucune collecte n'est assurée le **1^{er} mai**.

■ En cas de **non-respect** des jours de collecte, vous vous exposez à une amende de 50 euros.

■ En cas de présence permanente des bacs sur la voie publique, vous vous exposez à une **amende** de 50 euros.

■ En cas de dépôt d'encombrants en dehors du jour de collecte, la **facture** de leur enlèvement sera à votre charge.

■ En cas de **dépôts sauvages** sur la voie publique ou privée, vous vous exposez à une amende de 350 euros minimum. Si ces déchets ont été amenés en voiture, l'amende sera de 1 500 euros. En cas de récidive, l'amende est portée à 3 000 euros.

■ La sortie et la rentrée des **conteneurs** doivent être effectuées de telle sorte que ceux-ci ne demeurent pas sur la voie publique pendant la journée et le week-end.

■ Une fois sortis, les bacs ne doivent pas **gêner le passage** des piétons et des poussettes, ni nuire à l'hygiène publique.

■ Les objets **encombrants** déposés sur le trottoir le jour de collecte ne doivent pas excéder 5m³.

■ Il est interdit de fouiller dans les bacs et de répandre leur contenu sur la **voie publique**.

■ Les déchets ménagers alimentaires doivent être déposés dans le bac dans des **sacs fermés**.

■ Les déchets ménagers recyclables (emballages et journaux/magazines) doivent être déposés dans le bac **en vrac**.

■ La **collecte en sac** est tolérée si la demande d'un nouveau bac est en cours.

■ Les bacs ne doivent pas être **surchargés**.

■ Les bacs doivent être **propres** et bien entretenus.

LES RUES



	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
19 mars 1962 (place du)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
8 mai 1945 (place du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Abeille (rue de l')	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Achille Domart (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Adrien Agnès (quai)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Adrien Agnès (square)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Albert Girard (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Albert Walter (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Albinet (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Alexandre Dumas (rue)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Alfred Jarry (rue)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Alphonse Daudet (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Alphonse Jouis (allée)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Anatole France (bld)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
André Karman (rue) n°146 / 211	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
André Karman (rue) n°1 / 151	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Arthur Rimbaud (rue)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Auvry (rue)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Avenir (passage de l')	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Balzac (rue)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Beaufils (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bengali (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Benoît Frachon (mail)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Béranger (rue)	MAR-JEU-SAM	SAMEDI	1 ^{ER} MARDI
Bergeries (rue des)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bernard et Mazoyer (rue) n°1 / 22	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bernard et Mazoyer (rue) n°23 / 39	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Bernard Palissy (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Binot (impasse)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bisson (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bordier (impasse)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Bordier (rue)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Buisson (impasse du)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Buisson (rue du)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Chalets (passage des)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Chantilly (allée de)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Chapon (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Charles Baudelaire (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Charles Cousin (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Charles Gasperrin (allée)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Charles Tillon (rue) n° impairs	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Charles Tillon (rue) n° pairs 2 / 92	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Charles Tillon (rue) n° pairs 94 / 118	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Charron (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Château (allée du)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Chemin Vert (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Chouveroux (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Cimetière (avenue du)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Cités (rue des) n°1 / 96	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Cités (rue des) n°93 / 173	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Claude Bernard (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Clos Bénard (rue du)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Clos St Quentin (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Colbert (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Colonel Fabien (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Commandant L'Herminier (rue du)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Commerce (impasse du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Commune de Paris (rue de la) n°1 / 49	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Commune de Paris (rue de la) n°40 / 83	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Cottin (place)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Courneuve (rue de La)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Crèvecœur (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Crèvecœur (rue) n°2 / 26	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Crèvecœur (rue) n°28 / 58	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Danielle Casanova (rue) n°1 / 69	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Danielle Casanova (rue) le reste de la rue	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
David (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Défense (impasse de la)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Désiré Lemoine (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Désiré Leroy (impasse)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Docteur Michaux (avenue du)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Docteur Pesqué (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Dudouy (passage)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Echange (chemin de l')	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ecluse des Vertus (rue de l')	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ecoles (rue des) n°25 / 103 - 28 / 100	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ecoles (rue des) n°1 / 23 - 2 / 26	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Edgar Quinet (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Edgar Quinet (square)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Edouard Poisson (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Edouard Vaillant (bld)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Elisée Reclus (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Emile Augier (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Emile Dubois (rue)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Emile Reynaud (rue)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ernest Prévost (rue)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ernest Thierry (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Espérance (impasse de l')	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Félix Faure (boulevard) n°43 / 119	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Félix Faure (boulevard) n°121 / 225	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ferragus (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Fillettes (rue des)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Firmin Gémier (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Florentine (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Fontainebleau (allée)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Fort (impasse du)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Francis de Pressensé (avenue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gabriel Rabot (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} LUNDI
Gaétan Lamy (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gambetta (quai)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gardinoux (rue des)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gare (rue de la)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gaston Carré (rue)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Georges Braque (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Georges Leblanc (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Goulet (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Grande Cour (ruelle de la)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Grandes Murailles (rue des)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Gustave Courbet (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Guyard Delalain (rue)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Haie-Coq (rue de la)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Haubertois (passage)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Haut Saint-Denis (chemin du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Hégésippe Moreau (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Hélène Cochenne (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Hémet (rue)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Henri Barbusse (rue) n°1 / 69	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Henri Barbusse (rue) n°48 / 172	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Henri Maniguard EX LOPEZ ET JULES MARTIN	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Henri Matisse (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Henri Murger (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Heurtault (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Jacques Becker (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Jean Jaurès (avenue) n°1 / 53	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Jean Jaurès (avenue) n°55 / 176	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARD
Jean Jaurès (avenue) n°176 / 241	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Jean Jaurès (avenue) n°243 / 269	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Jean Jaurès (impasse)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Jean Renoir (place)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Jules Aubry (rue)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Jules Guesde (rue)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Jules Verne (place)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Justice (pass de la)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} MARDI
Lamartine (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Landy (rue du) le reste de la rue	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Landy (rue du) n°36 / 61	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Latéral-nord (chemin)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Lautréamont (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Lécuyer (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Legendre (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Léon Jouhaux (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Léopold Réchossière (rue) n°1 / 78	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Léopold Réchossière (rue) n°71 / 154	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Liberté (rue de la)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Lilas (allée des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Long sentier (rue du)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Louis-Daquin (passage)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Louis Fourrier (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Lounès Matoub (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Lucien-Brun (square)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Lucien-Lefranc (quai)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Machouart (passage)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Maladrerie (rue de la)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Maladrerie (square de la)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Marcel Carné (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Marcel-Gargam (avenue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Marcelin-Berthelot (rue)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Marcel-Nuovian (allée)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Marcreux (chemin du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Marin (impasse)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Maumelat (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Mazier (impasse)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Mélèzes (allée des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Meyniel (passage)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Moglia (passage)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Molière (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Motte (impasse de la)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Motte (rue de la)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Moutier (rue du) n°1 / 28	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Moutier (rue du) n°19 / 78	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Myosotis (allée des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Nicolas-de-Staël (allée)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Nicolas-Rayer (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Nouvelle-France (rue de la)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Noyers (rue des)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Pasteur (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Paul Bert (rue)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Paul Doumer (rue)	LUN-MER-VEN	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Paul Eluard (allée)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Paul Lafargue (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Paul Verlaine (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Péping (impasse)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Péricat (impasse)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Pierre Curie (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Pierre Larousse (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Pierre Prual (allée)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Pilier (rue du)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Ponceaux (avenue des)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Pont-Blanc (impasse du)	MAR-JEU-SAM	JEUDI	1 ^{ER} MARDI
Pont-Blanc (petit chemin du)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Port (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Postes (rue des)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Prés-Clos (chemin des)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} LUNDI
Président Roosevelt (avenue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Presles (rue de)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Pressin (impasse du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Puits-Civot (impasse du)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Quatre-Chemin (rue des)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Quentin (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Régine-Gosset (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
République (avenue) n°1 / 75 - 2 / 86	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
République (avenue) n°88 / 144 - 77 / 113	MAR-JEU-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Roquedat (ruelle)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Roses (passage des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Roses (square des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Rosso (impasse)	MAR-JEU-SAM	MARDI	1 ^{ER} MARDI
Sadi-Carnot (rue) n°33 / 61 - 36 / 98	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Sadi-Carnot (rue) n°1 / 31 - 2 / 34	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Saint Christophe (pass.)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Saint Denis (rue de)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Saint Gobain (rue de)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Schaeffer (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Sivaut (impasse)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Solférino (rue)	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Stalingrad (square)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Tilleuls (avenue des)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Tournant (rue du)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES JOURNAUX	ENCOMBRANTS
Trevet (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Union (rue de l')	LUN-MER-SAM	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Valmy (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Victor Hugo (avenue) n°1 / 55 - 2 / 98	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI
Victor Hugo (avenue) n°57 / 199 - 100 / 170	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Villebois Mareuil (rue)	LUN-MER-VEN	VENDREDI	1 ^{ER} LUNDI
Voltaire (rue)	MAR-JEU-SAM	VENDREDI	1 ^{ER} MARDI
Waldeck Rochet (rue)	LUN-MER-VEN	MERCREDI	1 ^{ER} LUNDI

NOTES

NOTES

LE RECYCLAGE, C'EST ÇA

En recyclant, nous protégeons les richesses naturelles et le climat.



Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser 2 tonnes de bois.

LE CARTON



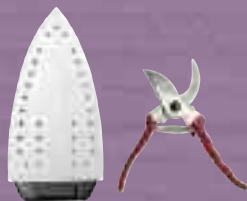
Tous les journaux, magazines et prospectus redeviennent du papier.

LE PAPIER



Jetée en décharge, une boîte en acier mettrait 100 ans à disparaître.

L'ACIER ET L'ALUMINIUM



Chaque tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 kg de pétrole brut.

LE PLASTIQUE



Ce matériau est recyclable à 100% et indéfiniment.

LE VERRE

